



**Discours des vœux**  
**Dimanche 14 janvier 2018**

*M. François ANDRE député,  
Mme Claudia ROUAUX, conseillère régionale,  
M. Christophe MARTINS, conseiller départemental, président de Montfort Communauté et maire d'Iffendic,  
M. Jo THEBAULT, maire de Bédée  
Mmes et MM les élus de Bédée et de Breteil,  
Mmes et MM les élus municipaux et maires honoraires,  
Mmes et MM les représentants du personnel communal, de la gendarmerie, des pompiers, des écoles et des associations,  
Chers collègues du Conseil Municipal des Jeunes,  
Chers habitants,*

Je vous prie de bien vouloir excuser les absences des autres maires de Montfort Communauté et de Régine Lefeuvre, adjointe à Bédée.

Bienvenue et bonne année à tous ! La traditionnelle cérémonie des vœux à la population est un temps fort de la vie locale : un temps d'annonces et de reconnaissance pour chaque habitant mais aussi un temps d'échanges et de convivialité.

#### **LA PRESENTATION DES VŒUX**

Le temps passe et les années filent... Il passe aussi vite pour les jeunes que pour les adultes ; à la seule différence près, c'est que les jeunes, eux, ils s'en moquent, ayant toute la vie devant eux ! Insouciante, la jeunesse peut s'en remettre ainsi aux autres pour assurer son quotidien et s'adonner sans retenue aux jouissances de la vie.

Après le temps de l'insouciance, vient le temps d'affronter les vicissitudes de la vie, les responsabilités, les obligations. Le travail, la vie à deux, les enfants, la maison sont encore les marqueurs traditionnels de l'âge adulte, l'évolution sociétale et économique ne faisant qu'en bouleverser l'ordre. Finalement, adulte, nous reprenons le modèle que nous nous étions jurés, ados, de changer!

Les points d'interrogation ne manquent pas aux adultes à l'égard de la jeunesse. Chaque génération, parents et grands-parents, en fait toujours un sujet d'inquiétude et d'incompréhension, la considérant toujours plus insouciante, plus précoce, plus inconsciente de ses actes. « *La jeunesse d'aujourd'hui, ce n'est plus ce qu'elle était. Que va-t-elle devenir ?* ». Mais, que nous soyons issus de la génération d'après-guerre, de la télévision ou de celle de l'informatique, rappelons-nous que nos parents en disant autant de nous ! Rappelons-nous aussi combien ce sempiternel refrain « *à notre époque, c'était mieux* » nous énervait !

La jeunesse n'est ni une question, ni un problème et encore moins un danger. Elle représente la réponse à l'avenir et rime avec richesse. Elle est généreuse et ne demande qu'à se rendre utile. Alors, à nous de ne pas avoir peur de ces « djeun's » d'aujourd'hui, de leurs rêves et de ce monde qu'ils veulent réinventer. A nous de répondre à leurs attentes et être à la hauteur de leurs espérances. La solidarité entre génération est vitale.

Aussi, cette cérémonie de vœux 2018 est l'occasion de mettre la jeunesse à l'honneur à travers le premier Conseil Municipal des Jeunes et sa créativité avec cette réalisation de l'affiche et de la carte

de vœux. Au nom de la commune, tous nos vœux se tournent particulièrement vers vous pour vous témoigner notre solidarité : jeunes ados et adultes mais aussi jeunes parents dont je salue ici la présence. Je forme le vœu que l'année 2018 vous apporte à vous et à vos proches, la santé, la joie, la réussite et de nouvelles expériences familiales, associatives ou professionnelles.

## LE CHAMBOULEMENT TERRITORIAL

### La montée en puissance de Montfort Communauté

Les temps changent aussi pour les collectivités : la donne territoriale évolue et vite. En France, avec la loi NOTRe<sup>1</sup>, les territoires (régions, départements, intercommunalités, communes) sont en pleine organisation territoriale ; autrement dit en plein chamboulement. Tous ces changements qui interfèrent entre eux imposent particulièrement aux maires et présidents d'intercommunalité de s'adapter et trouver de nouvelles réponses dans un environnement financièrement et historiquement contraint. Depuis ces trois dernières années, on assiste à de nombreuses fusions de communautés de communes et de création de communes nouvelles. La commune nouvelle ne s'oppose pas à l'intercommunalité. Mais, concernant les services de proximité, elle permet une meilleure réponse que celle des intercommunalités XXL, confiant les compétences plus structurantes telles que l'aménagement du territoire, le développement économique à cet échelon supérieur.

Avec les changements d'échelle liées à la montée en puissance de l'intercommunalité, notamment les transferts des compétences, l'année 2017 a constitué véritablement un tournant historique pour les huit communes de Montfort Communauté. Pêle-mêle : compétence incendie, école de musique, accueil des gens du voyage, eau potable zones d'activités [Je fais juste un aparté pour annoncer des travaux de voirie en 2018 dans la zone du Bail par la communauté de communes].

Obligation légale ou choix communautaire, cette logique du « *faire ensemble* » pour gagner collectivement en compétence doit rester au service de l'ensemble des territoires communaux face à ce chamboulement territorial local.

En matière d'urbanisme, l'année 2018 marquera, quant à elle, le lancement du futur PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui remplacera les PLU, Plan Local d'Urbanisme existant dans chacune des huit communes.

Politiques du développement économique, du tourisme, du logement, création et gestion de services à la population, actions en faveur du numérique, protection des ressources, etc., sont aujourd'hui largement menées à l'échelle communautaire.

Dès lors, le PLUi est l'outil qui permettra d'adapter ces politiques locales à l'échelle de vie des habitants du territoire. S'il est bien construit, cohérent et partagé, il devra consolider durablement le projet communautaire tout en répondant aux enjeux majeurs des communes.

Dans le cadre de son récent PLU qui restera en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi, notre commune de Pleumeleuc affiche clairement l'ambition de poursuivre l'attractivité démographique et économique qu'elle connaît depuis 30 ans et de l'organiser en offrant à la population croissante un cadre de vie et d'activités de qualité.

### L'étude de création d'une commune nouvelle

Face à ce chamboulement territorial, les communes de Bédée et de Pleumeleuc s'interrogent sur leur avenir.

Quarante ans d'écart séparent ces deux vues aériennes : les zones agglomérées des deux communes se sont substantiellement développées non seulement avec de nouveaux quartiers mais aussi des zones d'activités. Nos populations ont parallèlement augmenté et le cumul des deux représente environ 7 500 habitants. Cette nouvelle configuration forme un ensemble qui finit presque par se rejoindre, séparé uniquement par la RN12.

Les communes de Bédée et Pleumeleuc sont donc intimement liées par leur proximité géographique.

---

<sup>1</sup> Loi NOTRe : Loi de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015

A l'échelle du Pays de Brocéliande, les élus des trois communautés de communes ont ainsi identifié Bédée/Pleumeleuc dans le SCoT qui est le document supérieur au PLU des communes, comme pôle d'équilibre principal à part entière.

Toujours en raison de cette proximité, Bédée et Pleumeleuc ont naturellement l'habitude de partager leur vie locale : vie associative avec des regroupements et des animations datant de plusieurs années, vie économique avec ses complémentarités et également vie municipale dans les relations de travail des élus et des services municipaux.

C'est pourquoi, au vu de cette réalité locale couplée à l'impact législatif sur la vie de la commune, les municipalités de Bédée et de Pleumeleuc se sont rapprochées pour étudier, dans leurs perspectives 2018, la création d'une commune nouvelle.

Cette opportunité laissée par la loi permettrait à la commune nouvelle d'avoir une meilleure représentativité à tous les échelons (communautaire, départemental, Etat) et ainsi de peser dans les orientations en faveur de son territoire.

Cette opportunité permettrait également de mutualiser, regrouper et améliorer le service public rendu à la population tout en optimisant les moyens financiers et les marges de manœuvres.

Nouvel élan démocratique pour les élus, ce projet collectif sera à construire ensemble mais, je vous rassure, les communes historiques existeraient toujours et coexisteraient avec la commune nouvelle sous la désignation de « communes déléguées ».

Le 22 janvier 2018, les deux conseils municipaux pourront formuler le vœu de lancer cette démarche. Si tel est le cas, l'année 2018 sera consacrée à la faisabilité de la commune nouvelle en concertation avec les services municipaux et la population : réunions publiques, flyers, et supports habituels de communication.

Enfin, une commune, c'est comme une famille ! Elle peut être jeune ou vieillissante, s'agrandir ou être unie avec une autre par le mariage ! Et comme toute famille, il faut la protéger dans tous les sens du terme. Soyez convaincus que la municipalité, élus et services, le font dans l'intérêt général de Pleumeleuc et je les en remercie.

Protéger, anticiper et prévoir l'avenir, c'est bien offrir un cadre de vie agréable et des services de proximité.

Traverser tous ces changements d'organisation territoriale, présents ou futurs, ne nous empêchera pas de poursuivre les actions menées en 2017 et avoir des projets pour 2018.

## **LE BILAN 2017 ET LES PERSPECTIVES 2018**

### **Habiter**

Outre l'attractivité en zones économiques dont Montfort Communauté est désormais gestionnaire depuis 2017, c'est principalement l'attractivité résidentielle du Parc de l'Orme qui aura profondément transformé le tissu urbain de Pleumeleuc tant en apport de population nouvelle qu'en paysage urbain. La ZAC qui est rentrée en 2017 dans sa dernière phase au nord de la rue de Clayes aura atteint ses objectifs : 1 000 habitants en 10 ans, habitat mixte et diversifié et 20% de surfaces végétalisées et naturelles.

La ZAC s'achevant et afin de poursuivre cette urbanisation, la commune étudiera, dès 2018, la faisabilité d'une autre opération d'aménagement située rue de la Fontaine. Avec les critères de densité et de mixité, son approche paysagère sera particulièrement importante : intégration de l'étang communal Léon Denieul, limitation urbaine entre habitats, activités et campagne.

Autre alternative à l'extension périphérique, c'est l'attractivité du centre de l'agglomération par le renouvellement urbain. La création du nouveau quartier, le Clos des Pommiers, est l'une des réponses. Après ses travaux d'aménagement en 2017, les constructions de ce lotissement vont sortir de terre avant l'été 2018.

### **Partager l'espace public**

Qu'il se situe en zone résidentielle ou économique, en périphérie ou dans le centre d'une commune, l'espace public est un facteur clef de l'attractivité urbaine et de la qualité de vie.

#### *Le renouvellement urbain*

En requalifiant les espaces délaissés ou non construits, ce renouvellement urbain est un levier d'action qui favorise le partage public des nouveaux espaces et les différents usages, instaurant ainsi une continuité entre les quartiers voisins. Pour mémoire : ce petit quartier mixte du Clos des pommiers avec la réhabilitation en logement et en commerces de la maison en terre qui le jouxte rue de Romillé, la prochaine micro crèche communautaire et à terme tout le potentiel foncier de moins d'un ha à l'arrière de la médiathèque ou encore la future réhabilitation de la mairie-école.

#### *L'amélioration de la voirie*

Requalifier la voirie par un meilleur partage de celle-ci est aussi un levier sur lequel on peut s'appuyer. Face aux enjeux liés à la vie sociale, à l'accessibilité, à la sécurité et aux circulations douces, un plan d'adaptation des vitesses issu de l'étude de circulation menée en 2017 prévoit la généralisation des zones 30 sur l'agglomération et la création de zones de rencontre au cœur du bourg et aux abords des lieux de vie locale. Il s'agit de rééquilibrer les usages entre voiture, vélo et piéton, en réduisant l'écart de vitesse entre eux, par un aménagement de voirie et un apaisement des vitesses adaptés. Dans le cadre de l'amélioration de la voirie et de la sécurité routière, seront inscrits en 2018 des aménagements des rues de Rennes entre la place de l'Eglise et la mairie, de Bédée et de voies vertes, alternatives à la voiture pour les petits trajets (ex : le cheminement à créer le long du Leclerc drive).

#### *L'amélioration du cadre de vie naturel*

Autre levier d'attractivité, c'est de conjuguer urbanisation et nature afin d'améliorer le paysage aussi bien urbain que rural. La trame paysagère qui traverse et structure le Parc de l'Orme l'illustre parfaitement, répondant aux objectifs de la gestion différenciée.

2017 a été une année pleine de nouveautés pour le patrimoine vert de la commune avec ses quatre classes d'entretien et ses conceptions paysagères plus respectueuses de l'environnement. Le 9 mars 2018, aura d'ailleurs lieu une réunion publique sur le sujet.

En 2018, ce patrimoine vert va s'étendre avec l'ouverture de l'étang rue de Clayes et de nouvelles connexions piétonnes dont la réflexion est déjà lancée en partenariat avec des associations.

### **Offrir des services publics de proximité... et de qualité**

Au sein de Montfort Communauté, Pleumeleuc se distingue comme Bédée par la jeunesse de la population : plus d'un quart de leurs habitants est âgé de moins de 25 ans et les enfants scolarisés en primaire sur les deux communes représentent la moitié des enfants sur Montfort Communauté.

Afin d'offrir un service public de qualité en particulier aux jeunes familles, il faut s'adapter, innover et moderniser notamment sur tout ce qui tourne autour des écoles :

- la petite enfance avec de nouveaux créneaux d'accueil à l'espace Bout'chou et la future micro crèche,
- l'accès au « portail famille » depuis la rentrée et, en 2018, la fin du déploiement du numérique avec les Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles,
- pour la prochaine rentrée, le retour probable des 4 jours si l'Education Nationale suit les avis du Conseil Municipal et des Conseils d'école.

Parmi les nouvelles actions en faveur des jeunes, citons ce premier Conseil Municipal des Jeunes qui, j'espère, prendra une part active dans la vie de la commune.

Mais, je laisse maintenant le soin à nos jeunes conseillers de se présenter au sein de ce CMJ.

La mobilisation et le travail transversal des services municipaux (le service Education Enfance Jeunesse, la médiathèque et le Service Technique) ont permis également la mise en place du nouveau dispositif argent de poche, l'été dernier ou encore la mise en place de la boîte à livres sur la place de l'Eglise.

En 2018, les jeunes pourront s'adonner aux jeux vidéo à la médiathèque et, dans le cadre du jumelage, recevoir dans leur famille nos amis Gallois au printemps ou encore participer au projet européen qui se profile à l'échelle de Montfort Communauté.

L'amélioration des services passe aussi par la modernisation des équipements communaux.

Dans la continuité des travaux réalisés depuis trois ans, sera prévu en 2018 le réaménagement intérieur de cette salle des Associations.

Autre école de la vie et autre lien social pour les jeunes... et les moins jeunes, c'est le sport. Dans le cadre du Plan sport de Montfort Communauté, les municipalités de Bédée et de Pleumeleuc ont élaboré un projet sport commun et complémentaire dans un esprit de proximité et de mutualisation des équipements.

C'est dans ce contexte intercommunal qu'en 2017, l'étude de réaménagement du complexe sportif, avec le bureau d'études Sport Initiatives, a abouti à un scénario d'aménagement. Au cœur du complexe sportif, il s'agit, entre autres, de la création d'un bâtiment avec séparation physique des espaces et des accès : d'un côté, foot et autres sports collectifs et de l'autre, gym, musculation et autres pratiques douces.

L'année 2018 sera consacrée à l'élaboration, toujours en concertation avec les associations et les écoles, du programme urbanistique, technique, économique et architectural sur l'ensemble du complexe sportif, puis au choix d'un architecte pour le bâtiment.

La commune se transforme, les espaces publics et leurs usages évoluent, se mêlant les uns aux autres, générant des rencontres, de l'animation et du lien social.

Les élus municipaux que nous sommes sont encore les acteurs essentiels de la force de proximité pour offrir un cadre de vie agréable et des services de qualité aux habitants. Par leur diversité et leur palette d'activités, les acteurs économiques et associatifs jouent également un rôle vital dans l'attractivité de Pleumeleuc et son tissu local. J'en profite pour saluer leur travail et leur dynamisme.

Protéger, anticiper et prévoir l'avenir, c'est bien ; le rendre possible par cette passerelle, ce serait mieux ! Cette création de commune nouvelle se révèle être une formidable opportunité à saisir pour poursuivre le dynamisme Bédée/Pleumeleuc, maintenir un service de qualité et en développer de nouveaux. Notre devoir d'élus de Bédée et de Pleumeleuc est au moins d'y réfléchir, en plaçant les habitants au cœur de ce projet à partager.

Dans l'intérêt et le respect de chaque génération Bédéenne et Pleumeleucoise, faisons nôtre cette citation de l'écrivain Joseph Joffo : « *Par la jeunesse, vient la promesse d'un avenir meilleur* ».

Encore bonne année 2018 ! Qu'elle s'annonce prometteuse pour chacun et chacune d'entre nous.

Patricia COUSIN